



LES GARANTIES SANTÉ ET ASSISTANCE



PRISE EN CHARGE

	PRISE EN CHARGE
Frais Médicaux à l'étranger au 1^{er} euro	100% des frais réels avec un maxi de
USA, Canada, Argentine, Australie, Nouvelle Zélande, République Populaire de Chine, Corée du Sud, Japon, Hong Kong, Singapour, Taiwan.	500.000 € par Assuré
Autres destinations	200.000 € par Assuré
Hospitalisation	
Avance des frais d'hospitalisation (hospitalisation de plus de 24h)	100% des frais réels
Transport en ambulance (si hospitalisation prise en charge par ASSUR TRAVEL)	100% des frais réels
Frais de séjour (y compris forfait journalier en France)	100% des frais réels
Honoraires médicaux et chirurgicaux	100% des frais réels
Examens, analyses, médicaments	100% des frais réels
Actes médicaux	100% des frais réels
Médecine ambulatoire courante	
Consultations médecins généralistes ou spécialistes	100% des frais réels
Analyses, examens de laboratoire	100% des frais réels
Radiologie	100% des frais réels
Pharmacie	100% des frais réels
Actes d'infirmiers et d'auxiliaires médicaux	100% des frais réels
Dentaire	
Soins dentaires d'urgence	300 € et 600 € en cas d'accident
Frais Médicaux dans votre pays d'origine	
Prise en charge des frais médicaux et d'hospitalisation	20.000 €
Franchise	30 € par Assuré
Assistance aux personnes en cas de maladie ou blessure	
Contact médical	Frais réels
Transport - rapatriement	Frais réels
Rapatriement du conjoint	(1)
Visite d'un proche	(1) + frais d'hôtel 100 € par nuit pendant 10 nuits
Poursuite du séjour garanti	(1)
Retour anticipé : en cas de maladie grave d'un proche parent	Billet aller et retour (1)
Assistance aux personnes en cas de décès	
Rapatriement du corps	Frais réels
Frais de cercueil nécessaire au transport	Frais réels
Retour anticipé : en cas de décès d'un proche parent	Billet aller et retour (1)
Assistance Voyage	
Avance de fonds	800 €
Avance de caution pénale	30.000 €
Prise en charge des honoraires d'avocat	8.000 €
Frais de recherche et de secours	5.000 € par évènement
Informations pratiques « voyage »	Frais réels

(1) Transport par avion classe économique ou train 1^{ère} classe.



LES GARANTIES D'ASSURANCE BAGAGES



	PRISE EN CHARGE
BAGAGES	2.000 € par personne
Dont objets précieux, u compris matériel sportif	1.000 €
Dont ordinateurs portables et téléphones / smartphones	250 €
Dont vol à l'intérieur d'un van	500 € par dossier
Franchise	25 € par dossier

LES GARANTIES INDIVIDUELLE ACCIDENT (à souscrire en option)



	PLAFOND
DÉCÈS ACCIDENTEL	12.000 €
INFIRMITÉ PERMANENTE PARTIELLE OU TOTALE suite à un accident	50.000 €
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES suite à une hospitalisation de plus de 3 jours (versement d'une indemnité à partir du 4ème jour)	50 € par jour / Maximum 30 jours
Maximum par événement	50.000 €

